

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1469

présenté par

M. Douillet, Mme Péresse, M. Marlin, M. Tetart, M. Lequiller, M. Vitel, M. Bouchet,
M. Daubresse et Mme Guégot

ARTICLE 2

À la fin de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« , des régions »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'intégration de nouveaux membres au sein des CSO fragilisera le poids des organisations professionnelles agricoles et forestières. Il est indispensable que la place de ces structures reste prépondérante dans les orientations données par cet organe, qui doit constituer le reflet d'une politique avant tout économique.